

Questions et réponses sur la téléphonie mobile

Le 8 décembre 2010.

Vous vous posez ces questions ? Voici les réponses d'Annie Lobé.

Question : « Je sais que le téléphone portable est peut-être dangereux, mais j'ai besoin de mon portable... »

Annie Lobé : En 2003, j'ai rencontré une vieille dame qui était veuve. Son mari, fumeur, était mort vingt ans auparavant d'un cancer du poumon et elle se reprochait de ne pas avoir insisté pour qu'il arrête de fumer. Mais si l'on se replace dans le contexte de l'époque, la dangerosité du tabac était encore controversée, tout comme l'est aujourd'hui la dangerosité des téléphones portables. On savait, mais sans savoir vraiment. Ou plutôt on savait, mais on pouvait ne pas y croire et, donc, continuer de fumer. Le public est dans la même situation aujourd'hui à l'égard des téléphones portables.

En 2006, j'ai rencontré une jeune fille qui avait arrêté de fumer parce que son père, médecin et fumeur, venait de mourir d'un cancer du poumon, dans d'atroces souffrances comme bien souvent dans les cas de cancer. Les seules informations pourtant claires et nettes déjà officiellement diffusées sur le lien de cause à effet entre tabagisme et cancer du poumon étaient restées sans effet. Mais dès qu'elle a vraiment su, dans sa chair, ce que cela signifiait de perdre un proche atteint d'un cancer du poumon provoqué par la cigarette, ce savoir a modifié son attitude et son comportement. Si elle a pris cette décision radicale d'arrêter de fumer, c'est parce qu'elle a eu la connaissance complète : intellectuelle et rationnelle (le lien de cause à effet), émotionnelle et affective (la souffrance ressentie).

Aujourd'hui, personne n'a plus aucun doute sur la dangerosité du tabac et sur son caractère addictif, mais les pouvoirs publics rejettent la responsabilité de la décision d'arrêter de fumer sur les consommateurs, qui se trouvent de ce fait piégés dans ce que la psychologie appelle une "double contrainte", comme des enfants à qui leur mère donnerait un bonbon en leur disant de ne pas le manger. Certains enfants mangeraient le bonbon, d'autres non. Certains fumeurs arrêtent de fumer, d'autres continuent. Certains jeunes choisissent de rester non-fumeurs, d'autres deviennent fumeurs.

Compte tenu des certitudes acquises dans ce domaine, ce n'est pas seulement la publicité pour le tabac qui devrait être interdite sur tous les continents, mais aussi sa culture, la fabrication des cigarettes et leur vente. Si l'Organisation mondiale de la santé faisait sérieusement son travail et si les décideurs politiques n'étaient pas corrompus, cela aurait déjà été mis en œuvre. Le jour où de telles mesures seront impulsées par le G20, la culture illégale de tabac et sa contrebande ne permettront pas d'assurer la dose quotidienne nécessaire au maintien de l'addiction, et cette pénurie transformera la majorité des fumeurs en non-fumeurs, comme cela s'est produit pendant la Seconde Guerre mondiale.

La passivité avérée des autorités nationales et internationales à l'égard de cette substance aussi inutile que nuisible est la preuve que personne ne devrait plus leur faire confiance sur les autres dossiers de santé publique, et notamment celui de la téléphonie mobile.

C'est en tout cas ce que démontre mon enquête, et voici pourquoi.

En 2003, j'ai rencontré, à Saint-Cyr-l'École dans les Yvelines, les mères de deux enfants morts à 6 ans et 8 ans de la même forme rarissime de cancer du cerveau, le gliome du tronc cérébral. Ils avaient fréquenté la même classe de maternelle dans la même école surplombée par des antennes-relais depuis 1992, tout près de leur domicile. Les décès sont survenus en 1996 et 1998. À Ruitz dans le Pas-de-Calais, où l'école était également surplombée par des antennes, il y a eu, en 2004 et 2007, deux autres décès d'enfants causés par cette même maladie rarissime.

La rencontre de ces mères ayant perdu un enfant m'a beaucoup touchée, mais ce qui a forgé ma certitude des effets mortels de la téléphonie mobile, ce sont les investigations que j'ai menées par la suite.

J'ai analysé les statistiques de décès relatives à cette maladie, toujours mortelle¹, pour savoir si la survenue de ces quatre cas géographiquement et temporellement rapprochés deux à deux pouvait être due au hasard. Il s'avère que c'est totalement impossible. En effet, cette maladie provoque en France 4 à 10 décès d'enfants par an, soit 0,7 cas par million d'enfants vivant². Il est donc exclu que le hasard puisse avoir été la cause de ce que les épidémiologistes appellent des "clusters", des "agrégats", c'est-à-dire la survenue de plusieurs cas de la même maladie sur un même lieu géographique et dans une durée brève.

L'Institut de veille sanitaire, après avoir considéré "qu'il n'était pas justifié d'étudier une association entre des antennes de téléphonie mobile et l'apparition de pathologies³", a conclu en 2004 dans son rapport concernant les cas de Saint-Cyr-l'École que "l'observation de cas groupés dans une commune ou un quartier sur une période de temps donnée peut être simplement due au hasard⁴".

Cette affirmation est mensongère s'agissant du gliome du tronc cérébral, du fait de la rareté de cette maladie.

Ces quatre enfants ne sont pas morts par hasard. Aucune autre cause n'ayant été trouvée après que l'hypothèse des antennes a été écartée, leur décès a bien été causé par les antennes. Reste une autre question : pourquoi *ces* enfants, et pas d'autres ? Selon les observations que j'ai pu recueillir, leurs lits étaient placés à proximité du poste de télévision familial. C'est là que le "hasard" intervient, les parents n'étant pas informés du danger qu'il y a à placer un lit d'enfant à proximité d'une cloison proche d'une télévision ; le hasard des configurations des logements a fait que ces enfants sont tombés malades.

La seule proximité d'antennes de téléphonie mobile ne suffit pas à déclencher un gliome du tronc cérébral, sans quoi le nombre de cas de cette maladie serait plus important. De même pour la proximité d'un poste de télévision. Mais la seule hypothèse qui subsiste quant à la cause de la survenue de ces quatre cas mortels est la combinaison de ces deux facteurs.

Y a-t-il un troisième ou un quatrième cofacteur, tel l'utilisation d'un four à micro-ondes, un choc consécutif à une chute, une vaccination, un radar militaire ou un relais radio / TV irradiant la zone ? Il faudrait pouvoir disposer des données complètes concernant tous les autres enfants atteints de cette maladie, visiter leur domicile, réunir les parents et les écouter pour faire apparaître LA combinaison de facteurs provoquant cette maladie rarissime.

À Saint-Cyr-l'École et à Ruitz, ces ondes restent la seule cause possible de la mort de ces quatre enfants. Dès lors, le bon sens permet de conclure qu'en matière de télécommunications sans fil à des fins civiles utilisant la technologie des micro-ondes

pulsées (téléphone portable, sans-fil d'intérieur DECT, BlueTooth, 3G, wifi, wimax, babyphones, wii, etc.) le rapport entre le bénéfice et le risque ne peut pas être à l'avantage de l'utilisateur, car le risque est grandement supérieur au bénéfice.

Le risque de mort prématurée de l'utilisateur ou du riverain des antennes, indispensables au fonctionnement, ou de leurs enfants, exposés dans les écoles et à domicile, ne vaut pas l'avantage que procure l'utilisation : pouvoir appeler et être joint à tout moment ne présente aucun intérêt collectif. (Il en va différemment en matière de défense militaire, où il est fréquent de sacrifier des victimes civiles dans le but de sauver le plus grand nombre⁵).

Mais les utilisateurs n'en sont pas totalement conscients. Il leur manque d'une part la connaissance intellectuelle et rationnelle complète, et d'autre part la connaissance émotionnelle et affective qui s'acquiert par l'expérience directe.

Dès qu'un utilisateur devient conscient à la fois du lien de cause à effet et de la souffrance évitable que les communications sans fil génèrent, il peut décider qu'il est possible de vivre et travailler sans téléphone portable⁶. À quoi bon appeler son enfant/ado sur son portable, si c'est pour l'enterrer quelques années plus tard ? Comment accepter que des enfants/ados meurent pour notre confort, même si ce ne sont pas les nôtres ?

Après s'être rendu à Saint-Cyr-l'École, le professeur Pierre Aubineau, membre du groupe d'expertise nommé par le gouvernement en 1999 (rapport Zmirou de 2001), avait déclaré en 2003 : "Si le téléphone portable est dangereux, son utilisation relève d'un choix personnel et chacun peut décider pour lui-même. Mais si les antennes-relais sont dangereuses, il faut interdire la téléphonie mobile." Il a ensuite été évincé des groupes d'expertise suivants...

Vous connaissez ces trois affirmations issues de la logique : "Il n'y a pas d'effet sans cause", "Les mêmes causes produisent les mêmes effets" et "Si vous supprimez la cause, vous supprimez l'effet". À Saint-Cyr comme à Ruitz, il n'y a pas eu d'autres cas de cette maladie après le démantèlement des antennes.

« Rien n'est prouvé, il y a une controverse scientifique... »

A. L. : Ce que le public ignore, c'est qu'aucun des neuf rapports d'expertise qui ont conclu à l'absence de dangerosité des antennes⁷ n'a mentionné ces décès d'enfants ayant fréquenté des écoles surplombées par des antennes. Le gouvernement, ses experts et les trois opérateurs de téléphonie mobile Orange/France Telecom, Bouygues Telecom (groupe Bouygues) et SFR (groupe Vivendi) se conduisent comme s'ils n'avaient pas existé. En 2007, j'ai envoyé à ce sujet un dossier détaillé au ministre de l'Industrie François Loos². Il a répondu en promettant, dans une lettre signée de sa propre main, de le transmettre à son successeur². Mais il n'a pas tenu sa promesse.

Ces décès d'enfants sont pourtant réels. Ils ont été suivis par d'autres, et si le cancer est devenu depuis deux ans la première cause de mortalité en France, surpassant les maladies cardiovasculaires, personne ne peut exclure l'hypothèse de la responsabilité de la téléphonie mobile.

Il y a à cela une explication simple et scientifiquement prouvée : les ondes électromagnétiques détruisent la mélatonine, qui est une hormone produite dans le cerveau. Or, cette hormone a des propriétés anticancéreuses démontrées tant *in vitro* sur des cellules en

culture qu'*in vivo* sur des animaux de laboratoire. Des études ont aussi établi que les personnes atteintes de cancer ont des taux de mélatonine plus faibles que la normale⁸.

L'intégralité de la preuve scientifique est donc d'ores et déjà disponible à ce sujet, contrairement à ce que les médias, qui vivent de publicité, font croire au public en affirmant que "pour l'instant, rien n'est prouvé". Sachez-le, en droit français, un journaliste qui publie une fausse information ne peut pas être poursuivi pénalement, sauf s'il a diffamé une personne ou une entreprise. Et ce ne sont pas les morts de la téléphonie mobile qui poursuivront les journalistes pour diffamation...

Nous sommes les otages d'une polémique pseudo scientifique orchestrée par des chercheurs publics, nommés experts par le gouvernement alors qu'ils effectuaient des missions rémunérées pour l'industrie, tels que Bernard Veyret et René de Sèze⁹.

Cette polémique a pour but de masquer le lien de cause à effet direct, établi par des recherches anciennes et récentes, entre l'exposition aux ondes électromagnétiques et les pathologies dont nous sommes atteints : insomnie, dépression, cancer, hypertension, hypercholestérolémie, diabète, maladie d'Alzheimer, etc¹⁰.

De ce fait, nombreux sont ceux, déjà morts à cause du téléphone portable, des antennes-relais ou de la télévision, qui ignoraient cette cause de leurs maladies. Et leurs proches continuent bien souvent de faire usage de ces technologies et de financer ces industries.

« Il n'y a pas que les ondes qui nous rendent malades... »

A. L. : C'est exact. Dernièrement, j'ai rencontré dans la rue un pompier proposant les calendriers de fin d'année. Comme nous étions face à des antennes-relais de téléphonie mobile, je lui ai dit que ces antennes lui donnaient du travail supplémentaire car elles rendent les gens malades. Il m'a répondu : "Je ne pense pas que ce soient les antennes qui rendent les gens malades." Je lui ai demandé : "Selon vous, qu'est-ce qui rend les gens malades ?" Il a répondu avec l'aplomb de celui qui sait de quoi il parle : "C'est le manque de sommeil !"

Je suis tout à fait d'accord avec lui car son affirmation confirme les résultats de mes recherches et observations. Les gens gravement malades ont un point commun : ils se couchent systématiquement très tard (y compris les malades "psy").

Ce que le pompier ignore, c'est que les antennes empêchent de dormir...

Le manque de sommeil (coucher de plus en plus tardif, réveil nocturne, sommeil entrecoupé) est le premier trouble qui se manifeste chez les personnes surexposées aux ondes électromagnétiques quelles qu'elles soient. C'est très clairement le constat de tous les riverains d'antennes que j'ai interviewés. Sur le plan scientifique et médical, la raison en est simple : la mélatonine, cette hormone détruite par les ondes électromagnétiques, a pour première fonction d'induire le sommeil en supprimant l'activité de certains neurones.

La mélatonine est en outre dotée de propriétés anti-oxydantes et elle antidote les effets néfastes de bon nombre de toxiques, dont les rayons ionisants¹¹. Cependant, elle n'est pas la seule à participer aux processus de réparation cellulaire nocturne, et c'est pourquoi il ne sert à rien et peut même s'avérer dangereux de prescrire des pilules de mélatonine. Se coucher de bonne heure dans une pièce dépolluée sur le plan électrique¹², telle est ma

recommandation à ceux qui ne veulent pas connaître la souffrance d'une maladie fatale et souhaitent épargner leurs proches.

Dire : "Il faut bien mourir de quelque chose" pour justifier sa propre inaction face aux risques du portable, c'est réagir en égoïste car celui qui meurt prématurément inflige à ceux qui l'aiment la douleur de perdre un être cher. Et la mort d'une personne plus jeune que soi est difficile à surmonter car elle n'est pas dans l'ordre des choses.

Je suis sidérée de voir des femmes enceintes ou des mamans avec un enfant dans une poussette utiliser un téléphone portable et me tourner le dos en disant : "Je sais !" lorsque je tente de leur dire, dans la rue ou le métro, que le portable est dangereux pour leur bébé.

Il est préoccupant de voir les enfants exposés dès la naissance : télévision dans la chambre à la maternité, babyphones (700 000 unités vendues chaque année ; ce sont des émetteurs de micro-ondes pulsées) ordinateurs dans les salles de classe dès l'école élémentaire, consoles de jeu et ordinateurs utilisés en moyenne une heure par jour dès l'âge de 8 ans, wii (émet autant, voire plus qu'un portable en fonctionnement), antennes-relais près des écoles.

Comment dormir sereinement (et surtout assez longtemps) à l'adolescence quand on a le téléphone portable en veille sur soi toute la journée et la nuit sous l'oreiller, avec en sus un ordinateur et/ou la télévision dans la chambre ?

Les conséquences du manque de sommeil des jeunes générations sont déjà là. Ceux qui ont des enfants/ados ou travaillent avec eux constatent déjà les dégâts, sans toutefois en identifier la cause en raison de la polémique orchestrée à ce sujet.

« Si on devait faire attention à tout, on ne vivrait plus... »

A. L. : Il ne s'agit pas de faire attention à "tout", mais de supprimer les causes des maladies, ce qui requiert de les identifier correctement. Selon les observations tirées de mon enquête, et notamment les recherches sur la nocivité des ampoules basse consommation¹³, un autre grand responsable des pathologies modernes est le mercure.

La première source de contamination mercurielle, ce sont les amalgames dentaires (plombages), dont sont porteurs 45 millions de Français. Je rejoins la position de ceux qui ont étudié en profondeur les effets toxiques du mercure : le regretté Dr Jean-Jacques Melet, le professeur André Picot¹⁴, toxico-chimiste, directeur de recherche honoraire au CNRS, Marie Grosman, présidente de l'association "Non au mercure dentaire"¹⁵ et Françoise Cambayrac, auteur de deux remarquables livres sur la façon de se désintoxiquer¹⁶.

Le mercure traverse la barrière hémato-encéphalique¹⁷ et va se loger dans le cerveau, où il entrave la production des neurotransmetteurs. Il traverse également la barrière placentaire. Pour cette raison, les femmes enceintes ne devraient absolument pas faire pratiquer de travaux dentaires pendant la grossesse, et si possible, pendant au moins un an auparavant.

J'ai rencontré une jeune fille très intoxiquée au mercure alors qu'elle n'avait pas d'amalgame. Son intoxication provenait de sa mère, elle-même contaminée *in utero* par sa propre mère qui était chapelière, une profession particulièrement exposée.

Une autre source de contamination mercurielle, ce sont les vaccins, qui peuvent avoir des conséquences aussi dramatiques que la mort subite du nourrisson. (Depuis 1975, le Japon

a fait chuter de 90 % le taux de mort subite du nourrisson en repoussant à l'âge de 24 mois –au lieu de 2 mois comme dans la plupart des pays– le début du programme vaccinal¹⁸).

Environ deux mois après le début de l'intoxication mercurielle –pose ou enlèvement d'amalgame, vaccination, bris d'une ampoule basse consommation– apparaît une grande fatigue, signe que le mercure interfère avec les transferts ioniques au niveau cellulaire. En résultent fatigue chronique, céphalées, acouphènes, vertiges, allergies et intolérances, ainsi que des pathologies lourdes : sclérose en plaque, fibromyalgie¹⁹, autisme²⁰, maladie d'Alzheimer. Selon les observations tirées des centaines d'interviews que j'ai menées, la diminution des défenses immunitaires et la procrastination (remettre au lendemain ce que l'on veut faire) sont également des symptômes de l'intoxication mercurielle. Tous ces troubles sont aggravés par l'exposition aux ondes électromagnétiques.

Les personnes allergiques aux ondes, les électrosensibles, ont un point commun : elles ont des amalgames dentaires ou des métaux en bouche. Certaines sont devenues électrosensibles après avoir fait enlever ces amalgames et il y a à cela une explication simple : c'est à ce moment que l'intoxication aux vapeurs de mercure est maximale si le patient ne prend pas des précautions draconiennes (masque au charbon activé, tenue jetable, protocole pré et post opératoire, etc.²¹).

De nombreuses personnes, porteuses d'amalgames dentaires mais asymptomatiques, deviennent malades lorsque leur exposition aux ondes augmente. Encore une fois, il y a une raison simple : la mélatonine protège contre les effets nocifs du mercure²². Lorsqu'elle diminue sous l'effet de l'exposition électromagnétique, les effets du mercure ne sont plus suffisamment contrecarrés et les symptômes apparaissent.

Quant aux personnes que les ondes ne dérangent apparemment pas, quand vous leur posez la question : “Avez-vous des amalgames dentaires ?” elles répondent par la négative. Elles ne sont pas intoxiquées au mercure. Ceci explique pourquoi tout le monde ne réagit pas avec la même intensité à l'augmentation exponentielle de notre exposition électromagnétique ces dernières années mais, encore une fois, il ne s'agit pas de hasard ni de prédisposition génétique...

« On ne peut plus revenir en arrière... »

A. L. : Mieux vaut-il revenir en arrière ou aller au cimetière ? Mon enquête a permis de mettre à jour le mécanisme d'action des ondes électromagnétiques : basses fréquences et micro-ondes, bien sûr, mais aussi lumière visible et chaleur (infrarouges). Ces ondes provoquent un efflux des ions calcium au niveau cellulaire⁹.

Dans le fonctionnement cellulaire normal, toute sortie d'ions calcium (efflux) est compensée par une entrée équivalente (influx). Ces transferts calciques sont les agents de multiples fonctions : contraction musculaire et cardiaque, sécrétion de l'insuline, vasoconstriction / vasodilatation, capacitation des spermatozoïdes, fécondation, différenciation cellulaire, sécrétion d'hormones, de neurotransmetteurs, de gènes suppresseurs de tumeur, etc.

À l'état naturel, nous sommes soumis à des cycles lumière/obscurité et chaleur/froid qui rendent possible l'influx des ions calcium et le retour à l'homéostasie cellulaire (la température corporelle descend pendant les premières phases du sommeil).

Les problèmes surgissent en cas d'exposition de longue durée, voire permanente et continue, aux ondes électromagnétiques artificielles, même de faible intensité : l'influx est entravé, les fonctions de réparation cellulaire qui se produisent lors de cet influx sont diminuées et la maladie survient. Au moment de la mort, tous les ions calcium quittent les cellules.

Il faut noter que l'efflux des ions calcium se produit en présence d'un champ magnétique statique, comme le champ géomagnétique terrestre ou celui des aimants.

C'est pourquoi les aimants sous toutes leurs formes accentuent les effets néfastes des ondes électromagnétiques. Les aimants sont présents dans les haut-parleurs amplifiés tels les radioréveils, les lecteurs de CD compacts et les enceintes de chaîne hi-fi, qui sont de très gros aimants, ainsi que dans la plupart des appareils électriques, téléphones portables et baladeurs numériques compris²³.

En visitant le domicile de personnes gravement malades, j'ai observé qu'elles avaient pour point commun d'avoir ces gros d'aimants (enceintes hi-fi) dans leur chambre ou de l'autre côté de la cloison dans une pièce voisine, à proximité du lit. Haut-parleurs, télévisions, ordinateurs, et plus généralement appareils électriques : rien de tout cela ne devrait être placé dans la pièce où l'on dort ni de l'autre côté d'une cloison proche d'un lit (de même que les masses métalliques susceptibles de se charger d'un champ magnétique rémanent : matelas à ressort, mobilier, étagères ou lampe de chevet en métal...).

C'est le conseil intelligemment suivi par une femme de 63 ans atteinte d'un cancer au poumon de stade III métastasé dans le cœur (le stade IV est la phase terminale). Lors de l'opération, en avril 2009, le chirurgien avait procédé à l'ablation du poumon atteint, mais pour préserver la fonction cardiaque, il n'avait pas enlevé complètement les métastases. Cette femme a subi de nombreuses séances de chimio et radiothérapie, tout en se reposant nuit et jour dans une pièce débarrassée de toute pollution électrique et magnétique. Un an et trois mois plus tard, l'un des trois marqueurs du cancer avait totalement disparu, les deux autres fortement diminué, et la tumeur n'était plus visible au scanner. La mélatonine, qui de surcroît améliore l'efficacité des traitements conventionnels du cancer¹¹, a sans doute contribué à ce résultat.

« J'utilise un écouteur de musique portatif dans les transports en commun, mais je fais attention, je ne mets pas fort... »

Pendant l'une de mes conférences, un participant, Pierre D., a témoigné que son frère, oto-rhino-laryngologiste à Paris, reçoit des jeunes de 20 à 25 ans atteints de pertes auditives de 30 à 50 %, qui s'observent habituellement chez des 50-60 ans, et que cette surdité précoce est causée par l'écoute prolongée des écouteurs numériques portatifs.

Il a expliqué comment et pourquoi : "Le pavillon de l'oreille sert à diriger les ondes sonores vers les cellules auditives situées au fond du conduit auditif. D'autres cellules ont pour fonction de recouvrir les premières pour les protéger au cas où l'on s'attend à un bruit fort. L'écoute prolongée d'un baladeur insensibilise ces cellules protectrices et de ce fait, les cellules auditives sont endommagées de façon irréversible".

J'ajouterais que dans le métro, en raison du fort bruit ambiant, les cellules protectrices se mettent en action. En forçant vos oreilles à écouter de la musique, vous empêchez

ce mécanisme, et qui plus est, en augmentant le volume sonore pour couvrir le bruit ambiant. Pour s'abstraire de ce lieu difficilement supportable, mieux vaut se plonger dans un bon livre : la vision du lieu disparaît et les bruits ambiants sont atténués grâce aux cellules protectrices. On est transporté, au sens propre comme au figuré.

J'ai rencontré une jeune fille de 22 ans, appareillée car elle était devenue à 20 ans sourde d'une oreille "après un choc émotionnel". Que croyez-vous qu'elle faisait avec son unique oreille saine ? Elle écoutait un baladeur numérique ! Son médecin lui avait-il suffisamment expliqué ce qui précède ?

De surcroît, les écouteurs placés sur les oreilles sont également des aimants : lorsqu'on les approche d'une boussole, son aiguille change de direction.

C'est du reste une excellente expérience pour détecter quels appareils doivent être éloignés de votre lieu de sommeil parce qu'ils modifient le champ géomagnétique et, pour conclure, il me reste à vous suggérer de faire le test de la boussole avec chacun de vos gadgets électroniques. L'effet est garanti...

La pollution électromagnétique générée par les téléphones portables, les antennes-relais, le wi-fi et les ampoules basse consommation, couplée avec des champs statiques, nous fragilise face aux autres polluants chimiques ou métalliques qui nous imprègnent, dont les effets se trouvent décuplés. Il est grand temps de nous libérer de l'emprise de cette association de malfaiteurs... ♥

¹ Voir www.santepublique-editions.fr, rubrique Antennes-Relais / Procès, la plaidoirie d'Annie Lobé.

² Voir le dossier complet envoyé en avril et mai 2007 au ministre de l'Industrie François Loos, sur le site www.santepublique-editions.fr, rubrique Antennes-Relais / Écoles.

³ *Investigation du signalement d'un agrégat de pathologies diverses à Saint-Cyr-L'École*, Institut de veille sanitaire.

⁴ *Résultats de l'investigation d'un agrégat de cancers de l'enfant à Saint-Cyr-L'École*, Institut de veille sanitaire, Octobre 2004. Concernant les cas de Ruitz, la Cellule Interrégionale d'Épidémiologie (CIRE) n'a toujours pas rendu son rapport.

⁵ Voir la démystification du mythe du portable qui "sauve des vies" dans *Téléphone portable : comment se protéger*, chapitre 3. SantéPublique éditions.

⁶ Ceux qui ne savent pas ou plus comment on faisait avant le portable peuvent consulter le livre *Téléphone portable : comment se protéger*, chapitres 3 et 5 (usages personnels et professionnels).

⁷ Rapports de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail de 2003, 2005 et 2009, rapport au Directeur général de la Santé de 2001, dit rapport Zmirou, rapport de l'Office parlementaire des choix scientifiques et techniques de 2002, rapport de l'Académie des sciences de 2000 (CADAS), rapports de la Commission de la sécurité des consommateurs de 1997 et 2002, rapport de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques de 2002.

⁸ Voir le livre d'Annie Lobé *La fée électricité*, chapitre 6 : "La précieuse mélatonine", et la conférence audio du même auteur *La mélatonine et le manque de sommeil*, édités par SantéPublique éditions.

⁹ Voir *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques*, par Annie Lobé, SantéPublique éditions.

¹⁰ Voir *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques*, par Annie Lobé, SantéPublique éditions.

¹¹ Écouter à ce sujet : *La mélatonine et le manque de sommeil*, conférence audio par Annie Lobé.

¹² C'est simple et gratuit. Voir *La fée électricité* et *Téléphone portable : comment se protéger* d'Annie Lobé, SantéPublique éditions.

¹³ Voir le dossier *Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?* par Annie Lobé, SantéPublique éditions.

¹⁴ <http://atctoxicologie.free.fr>.

¹⁵ www.non-au-mercure-dentaire.org.

¹⁶ *Vérités sur les maladies émergentes et Maladies émergentes : comment s'en sortir ?*, éditions Mosaïque-Santé, <http://francoise-cambayrac.org>. **Suite des notes sur www.santepublique-editions.fr.**

-
- ¹⁷ Également appelée barrière sang-cerveau. Voir les explications dans l'interview du Pr Pierre Abineau, www.santepublique-editions.fr, rubrique Téléphone portable.
- ¹⁸ Michel Georget, *Vaccinations, les vérités indésirables*, Dangles 2000, p. 145, citant Cherry JD et al, 1988, Report of the task force on pertussis and pertussis immunization, *Pediatrics*, t. 81 (suppl) : 937-984.
- ¹⁹ Douleurs, vertiges, sensation de grande fatigue...les fibromyalgiques souffrent de tous les maux. Rien ne les soulage, si ce n'est l'élimination du mercure stocké dans leur organisme. Voir les livres de Françoise Cambayrac ci-dessus.
- ²⁰ Lire à ce sujet *Autisme, une fatalité génétique ? L'enquête d'une mère*, Marco Pietteur éd. 2007.
- ²¹ Ces mesures sont expliquées en détail dans les livres de Françoise Cambayrac précités.
- ²² *Le mercure des amalgames dentaires, l'un des principaux facteurs étiologiques de la maladie d'Alzheimer ?*, par Marie Grosman et André Picot, juin 2007. <http://atctoxicologie.free.fr>.
- ²³ Voir l'édito *Oui, arrêtons d'acheter des produits high tech !* du 27 janvier 2009 sur www.santepublique-editions.fr.